

JANVIER 2026

LUGON



ET L'ÎLE DU
CARNÉY

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNE

État civil 2025

NAISSANCES



- CROS Gabin, Carlito, Adrien 2 janvier
- MANALAU Anya, Loredana 14 janvier
- ASSÈRÈ Thaïs 6 août

MARIAGES



- BEN ROMDHAN Sabrina et JBABLI Mohamed 19 avril
- PERODEAU Kimberley, Jullana, Andrée et CATAYEE Sébastien, Marc, Xavier 28 juin
- MEYRAND-DOLBEAU Alicia, Marjorie et BOURGET Christopher, Florentin 5 juillet
- DESAUNOIS Stéphanie, Lyliane et BONNEAU Jean-François 12 juillet
- GUIBERT Jennifer et AUMAN Pascal, Stéphane 2 août
- DELBANO Julie, Marina et GAIGNET Flavien, Patrick 16 août

PACS



- SALVI Sophie, Chantal et GASQUETON Xavier, Serge 2 octobre

DÉCÈS



- LAPOUZE épouse PIMORIN Geneviève, Josette 5 janvier
- BOUCHON veuve GOURSOLLE Françoise 15 janvier
- MONGEORGE René, Jean 18 février
- MAZY Marcel, Raymond 23 mars
- LADÉPÊCHE Jean, Claude 7 juin
- ROUGET Jean, Pierre, Michel, Jacques 12 août
- BALLION Serge, Joël 21 septembre
- DOMINGUES Jonathan, Xavier 29 septembre
- DARLES Jacquy, Daniel 19 octobre
- FÉRIOT Eric, Pascal 4 novembre

Services Municipaux

Agence postale et bibliothèque :

1 bis place Jean Moulin
Tél : 07 56 41 72 82



Horaires :

Lundi de 14h00 à 17h00
Du mardi au samedi de
9h00 à 12h00



Mairie :

1 place Jean Moulin
Tél : 05 57 84 41 53
email : contact@mairie-de-lugon.org

Horaires :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de
13h30 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00

Le Mot du Maire

En ce début de nouvelle année il est de bonne convenance de vous présenter mes plus sincères et chaleureux vœux de santé et de prospérité pour 2026.

Dans ce contexte toujours erratique et délétère, où l'État et ses strates inférieures ont fait preuve d'une gestion financière contestable, ce sont directement les français qui ont été impactés mais également les communes dans leurs dotations, compensations ou subventions, qui se tarissent rapidement et drastiquement (exemple récent et concret du Conseil Départemental dont la commune perd 33 000 € ! Et cela risque de ne pas s'arranger en 2026 suite aux orientations de redressement de celui-ci).

Néanmoins, et non sans efforts et réflexions, notre gestion prudente et anticipatrice a démontré que notre méthode était la bonne.

Malgré tous les impondérables nos finances sont saines, les projets ou travaux annoncés ont été concrétisés, ou sont engagés.

Nous avons satisfait bien d'autres besoins en cours d'année tout en maintenant ou déployant d'autres services, et cela à votre écoute.

C'est donc avec fierté et philanthropie que nous continuerons à vous servir avec cette même ferveur.

J'en profite pour féliciter tous ceux qui chaque jour œuvrent au maintien et confort des services, à ceux qui fédèrent par le groupement sportif ou culturel, à ceux qui enseignent et divertissent, ... et remercie de ce fait les agents municipaux et les élus, la directrice de l'école et les enseignants, les associations et leurs bénévoles, les commerçants, artisans, agriculteurs, ... merci pour ce travail du quotidien.

Michaël CENNI



LUGON

Un atelier cuisine pour les élèves de l'école primaire

Mardi dernier à l'école primaire de Lugon, après leur journée de classe certains élèves sont allés à la garderie, mais certains d'entre eux ont pris le chemin de l'atelier cuisine avec Thierry Cransac le cuisinier de leur école.

Ce jour-là au programme Rose, Justin, Léana, Éliana, Andrew, Gabin et Coline allaient apprendre à faire une pizza sucrée au chocolat...

Thierry Cransac a 56 ans, il a toujours été cuisinier et il travaille depuis 4 ans à la cantine de l'école de Lugon. Environ 140 déjeuners à fournir tous les jours et à son arrivée, il a proposé assez vite à la Mairie de revoir le mode de fonctionnement, de ravitaillement et de fabrication des menus de la cantine, ce qui a été accepté. Depuis, la Mairie investit régulièrement tous les ans dans du nouveau matériel pour permettre justement de proposer une cuisine faite main.

son. Christian achète des produits frais et locaux, la viande vient de la boucherie du village, le pain de la boulangerie du village aussi, les fruits et légumes sont achetés à quelques kilomètres et le chef cuisinier met un point d'honneur à acheter des produits français. On peut dire qu'avec son arrivée à la tête de la cantine les menus des petits lugonnais ont radicalement changé. Il a également proposé au maire

de créer des ateliers cuisine pour les enfants les mardis après-midi pendant la garderie. Ateliers de 8 enfants tous les 15 jours et le programme affiche complet à chaque fois (il communiquera d'ailleurs bientôt les nouvelles dates pour 2026).

« Pas plus de 8 par atelier parce qu'après une journée de classe il faut quand même qu'ils arrivent à se concentrer sur la recette explique Christian, j'ai envie qu'ils arrivent

à se débrouiller, à être attentifs et à pouvoir refaire la recette chez eux, j'adore les enfants mais il faut réussir à les gérer tout en cuisinant avec eux, ils peuvent venir à partir de l'âge 5 ans, les plus grands aident les petits, et l'atelier est un lieu où ils apprennent la cuisine mais où ils peuvent également rire et s'amuser... et pour les recettes je fais en fonction de ce qu'il y a dans

les frigos de l'école, je n'achète rien de spécifique, pas de frais supplémentaires ».

Ce soir-là les parents venus chercher leurs enfants à la garderie auront eu la chance de pouvoir goûter une pizza sucrée au chocolat puisque les petits élèves repartent à chaque fois avec ce qu'ils ont cuisiné pendant leur atelier cuisine

Val Ru

Article récent du journal Le Résistant sur nos ateliers cuisine

Bilan de l'année

En ce qui concerne l'impôt communal, au vu du contexte général inflationniste depuis 2020, il est resté à son même taux, contrairement à la fiscalité de tous les autres postes (État, intercommunalité ou SMICVAL avec leurs incessantes hausses de taxes : CVAE, CFE, TEOM, GEMAPI, ...) et le désengagement en cours de l'État. J'entends vos colères et me suis toujours battu face à ces hausses qui impactent votre pouvoir d'achat ! Notre volonté lors du prochain vote du budget sera de maintenir le taux de l'impôt communal fixe, bien entendu !

Article CFE du journal "Sud-Ouest"



Loi de finances pour 2025
La contribution des collectivités est évaluée à 7 Md€. En voici quelques illustrations.

- 1,4 Md€ de contribution à la réduction du déficit de la CNRACL sont prévus, alors que la CNRACL participe déjà au rééquilibrage des autres régimes pour plus de 100 Md€ depuis 1974. L'engagement de compenser l'augmentation d'un point décidée en 2024 n'est en outre pas tenu.
- Le Dispositif de Lissage Conjoncturel (DILICO) prélève 1 Md€ sur les recettes locales. Nouvelle atteinte à la libre administration, le DILICO pourrait dégrader le déficit public en augmentant le besoin de financement des collectivités locales, et donc l'emprunt pour compenser les pertes de ressources et permettre le financement des projets déjà engagés. Dans un contexte de forte épargne de précaution de nos concitoyens inquiets face à l'avenir, la mise en réserve d'1 Md€ de fonds publics aggrave la réduction du financement de notre économie.
- 1,2 Md€ de restrictions ont été obtenues par le gel de la fraction de TVA. Ce gel contrevient à l'engagement du Président de la République d'une compensation à l'euro près des impôts locaux supprimés.
- S'ajoutent 0,487 Md€ ponctionnés sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle et sur les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle, frappant ainsi en grande partie des collectivités industrielles ou fragiles.
- Le Fonds vert est réduit de 1,35 Md€, et la dotation de soutien à l'investissement de 150 Md€.
- Si la DGF augmente de 150 Md€, sa non-indexation sur l'inflation génère un manque à gagner de 230 Md€, dont 116 Md€ pour le bloc communal.
- Le fonds de soutien des activités périscolaires est supprimé en septembre prochain, les crédits des Agences de l'Eau sont réduits de 130 Md€, ceux de l'Agence des financements des infrastructures de transports (AFITF) de 0,7 Md€, et la compensation partielle du relèvement de 20 % à 30 % du taux d'exonération de la TFPB en faveur des terres agricoles génère une perte de recettes de 60 Md€.
- L'abaissement de la franchise de TVA au seuil de 25 000 euros était prévu pour le 1^{er} mars 2025. Cette réforme a suscité des réactions négatives, poussant le gouvernement à annoncer, le 28 février dernier, sa suspension jusqu'au 1^{er} juin. Pendant cette période, les organismes concernés ne sont pas tenus d'effectuer les nouvelles démarches déclaratives.

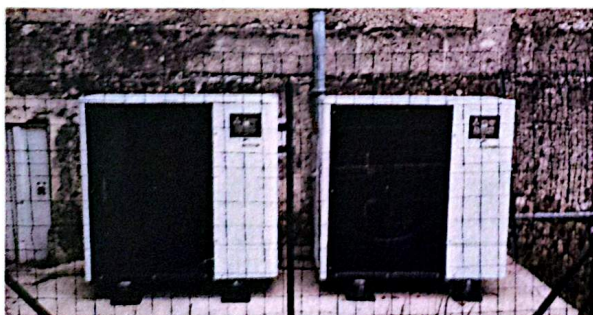
Voir sur www.amf.asso.fr/70ef : BNA2497 - Note sur la loi de finances pour 2025 - Ref. : CNA2500

Des contributions des communes pour la dette de l'État et des baisses de dotations.

Informations sur les travaux finalisés en 2025 et ceux prévisionnés pour 2026 :

Nous réaugmenterons les financements pour les voiries cette année (maintenant que les dépenses d'urgence allouées aux travaux de la salle des fêtes n'ont plus lieu). Seront prioritaires des tronçons dans les quartiers du Carpentey, des Menuts et Brossolette afin de mettre en cohérence le projet départemental et intercommunautaire de véloroute V91 (prévoyant de rallier Libourne à St André entre autres) et budgétiserons de ce fait des panneaux directionnels mettant en valeur nos commerces, artisans et services aux abords de cette route.

Les travaux de voirie de Salengro et des Pierres sont également envisagés et seront réalisés dès que l'enfouissement des réseaux souterrains sera fait.



PAC groupe maternelle

Concernant le groupe scolaire tous les travaux d'entretien, de réfection ou de changement de matériel sont suivis en temps réel. Nous venons d'équiper une classe de maternelle d'un groupe de climatisation (demande expresse des personnels et enseignants au vu des surfaces vitrées trop importantes qui favorisent les variations de température et d'inconfort). Nous déploierons encore cette année des pompes à chaleur devenues nécessaires à la maternelle, afin d'apporter confort et diminution des consommations électriques.

Des aménagements seront également prévus rue Charles de Montesquieu et au lieu-dit le Carney (en fonction des prescriptions du Centre Départemental du Libournais), afin de réduire la vitesse et de satisfaire les demandes des riverains.

Aménagement pour réduire la vitesse





Zone prochainement aménagée de la plaine des sports

Le parcours de santé et la plaine des sports seront équipés de tables et de bancs ainsi que d'une végétalisation accentuée afin d'en faire un espace de convivialité et un îlot de fraîcheur.

Les toits terrasses de la garderie viennent d'être étanchéifiés par nos services (ceux-ci devenus poreux) et vont être équipés de panneaux solaires autonomes (pour autoconsommation partielle sur le groupe scolaire).

Pour les écoles également, nous avons maintenu (même augmenté en tenant compte de l'inflation) l'enveloppe dédiée aux transports scolaires. Nous échangeons en temps réel avec la directrice sur les besoins du groupe scolaire et avons, en cours d'année, augmenté les quotas d'impression, acheté des manuels supplémentaires et récemment, des tapis de gymnastique.

Comme chaque année, le repas scolaire de Noël fut offert par la municipalité, suivi de la distribution de cadeaux et de friandises par le Père Noël.



Repas de Noël au restaurant scolaire



Visite du père Noël aux écoles

Nous avons aussi entendu les problématiques de débit internet insuffisant et d'alarme intrusion capricieuse qui sont en cours de résolution. Récemment prévisionnés suite à des doléances du personnel du groupe maternelle, 6 draisiennes et quelques tables et bancs viendront prochainement enrichir l'équipement actuel.

Nous continuerons à répondre également avec célérité à leurs problématiques techniques et logistiques pour leurs activités et manifestations.

Nous prévoyons également une ligne budgétaire (en dehors des enveloppes dédiées à l'achat de matériel scolaire et auto-gérées par les enseignants) dès la rentrée 2026, afin d'aider directement les ménages avec des bons d'achat de fournitures scolaires, et cela afin de compenser les demandes supplémentaires de l'Éducation.

Des sèche-mains viennent d'être installés sur l'ensemble du groupe scolaire afin de pallier aux consommations excessives de papier.

Nous continuerons à soutenir la philosophie de transition énergétique par la pédagogie (jardin pédagogique, bacs de compostage des déchets alimentaires, réservoir de récupération d'eau de pluie) et investirons dans de nouveaux matériels de ce type et poursuivrons la végétalisation du groupe scolaire.

Sur la base du volontariat, sans aucun surcoût et aux endroits les moins incommodes, après échange avec des représentants du SMICVAL, des bornes collectives de retraitement de déchets alimentaires seront implantées (elles seront déplaçables ou retirables en fonction du résultat de l'utilisation). Des seaux et poches seront à récupérer en mairie par les administrés qui le souhaitent dès que la mesure sera formalisée (nous vous en tiendrons informé).

La plaine des sports étant un lieu de détente et de rassemblement à toutes les générations et même à nos amis canins, nous continuerons chaque année à déployer des agrès, jeux, ... (en continuité de la tyrolienne, table de ping-pong, baby-foot, jeux divers 1^{er} âge, ...) afin de la rendre toujours plus attractive et confortable.



Travail en interne des agents pour diminution des coûts, ici sur un futur logement

Aucune sollicitation par un médecin généraliste ces 3 dernières années pour occuper le local mis gracieusement à disposition. Un dentiste libournais vient récemment de visiter le lieu et serait intéressé (il y a un besoin concret de ce service). Si le projet n'aboutissait pas suite aux prochaines réunions, nous mettrions le local à disposition des associations (telle une maison des associations et cela jusqu'à ce qu'une autre opportunité médicale d'intérêt se présente).

Toujours très à l'écoute des associations et de leurs besoins techniques ou de leurs problématiques du moment, nous avons aidé financièrement et de manière exceptionnelle, le comité des fêtes en 2025, l'association de sauvegarde du patrimoine en 2024 et possiblement l'ASA en 2026 qui rencontre des frais imprévus.

La vidéosurveillance récemment installée (n'ayant pour but que de la sécurisation) a déjà démontré son utilité en diminuant l'incivisme routier aux abords du rond-point.

Elle pourrait être peu à peu déployée à d'autres lieux, sources de vandalisme récurrents.

Même s'il fut déjà agrandi en 2021, le parking des écoles le sera à nouveau cette année suite aux récentes demandes des parents.

Rond point agrémenté et sous vidéosurveillance



Tous consternés par la fermeture de certains de nos commerces tels que le primeur pour des raisons contextuelles, inflationnaires et de pertes de clientèle. Nous sommes en négociation en ce moment avec une psychologue intéressée par ce local. Cette activité offrirait un service médical supplémentaire tout en régulant des flux de stationnement compliqués sur ce parking.

Le Lugon Bleu également, complexe municipal vendu en 2015 à une entreprise familiale lugonnaise, qui offrait divers services dont les classes piscine pour nos petits écoliers, a subi une perte majeure de clientèle à la sortie du confinement, victime de la hausse des énergies, puis durement concurrencé par l'ouverture du complexe aquatique à Saint André de Cubzac. Souhaitons qu'un repreneur s'y intéresse rapidement pour une reprise d'activité.

En ce qui concerne les classes piscines, la directrice a très vite réagi et trouvé la solution palliative permettant le maintien du service et la municipalité le maintien des financements alloués.

Dernièrement, de nombreux commerces et artisans de Lugon et de communes voisines m'ont interpellé sur leur hausse d'imposition reçue en cette fin d'année 2025, se plaignant d'une augmentation variant de 200 à 800 % sur les parts de CFE et de CVAE (impôts intercommunaux). Je l'avais dénoncée et m'y étais formellement opposé !

**"C'est du racket" :
jusqu'à 800 %
d'augmentation, la
hausse d'un impôt local
sidère ces patrons de
Gironde**

Article "Actu.fr"

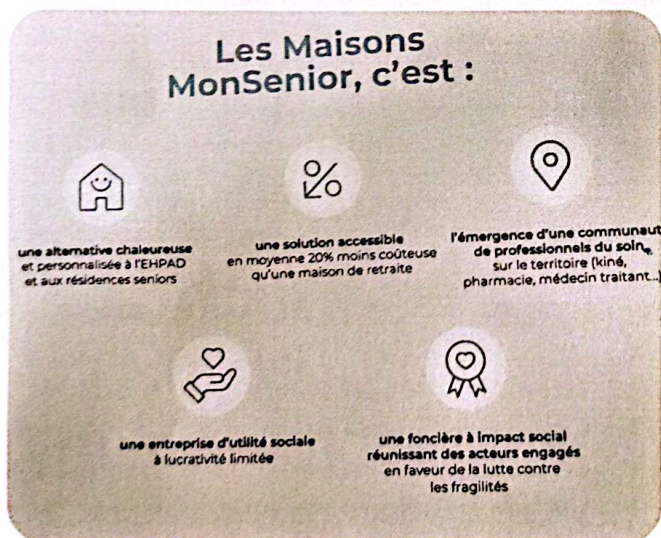
Article du journal "Le
Résistant" 2023

Autre point de crispation à l'ordre du jour, la modification du mode de redistribution du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) qui avait déjà été entériné. Il est plus profitable cette année à la CDC. Michael Cenni, maire de Lugon, est monté au créneau, en profitant également pour dénoncer à nouveau la hausse des taux d'imposition intercommunaux qui ont conduit à des écarts importants sur la taxe foncière et qui génèrent, explique l' élu, la grogne de nombre de ses administrés.

Pour information, très récemment une promesse d'achat vient d'être signée (entre investisseur et vendeur) pour un terrain fléché d'une orientation d'aménagement programmée (que nous avons définie lors de la révision du PLU). Lors des concertations et les diverses propositions, j'ai été très vigilant au respect de la définition du projet souhaité. Selon cette volonté, celui-ci comportera une partie de petits logements pour seniors avec aidants, projet innovant et unique en Gironde à ce jour (des Villas Monsenior), qui devraient émerger à l'horizon 2027.

Sur ce même projet, la mairie avait fait une réservation sur l'angle du terrain afin de pouvoir enfin sécuriser ce carrefour accidentogène (manque de visibilité et vitesse excessive), en y prévisionnant un micro rond-point dès que cela sera possible.

Sur cette même volonté de maîtrise du foncier et de limitation de l'urbanisation, nous avons émis des réservations sur certains terrains, comme celui en face de T.R.A, afin d'éviter des immeubles et conserver cet espace vert en le végétalisant et en l'ornementant dans le futur.



Pour épilogue enfin, je souhaite dénoncer l'imbroglie de nos énarques et élites politiques qui se félicitent de leur égocentrisme et laissent un pays dans l'incertitude et la régression. Pour ma part je me suis évertué à tenter de satisfaire au mieux en dépit des dissonances concrètes, idéologiques souvent très diverses, dans une société désorientée et frustrée, alors que fondamentalement nous avons tous les mêmes besoins ! Je continuerai néanmoins à défendre l'intérêt collectif des lugonnais autant qu'il me sera donné de le faire !

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales auront lieu les

dimanches 15 et 22 mars 2026

Pour voter il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous avez jusqu'au 4 février pour faire votre demande d'inscription en ligne (via le site du service public) et jusqu'au 6 février 2026 pour le faire en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité.

Pour tous renseignements merci de contacter la Mairie.

Les associations

- **A.C.C.A.** : association communale de chasse agréée - 06 34 05 15 18
- **Action Animation Culture** : l'association a pour objectif la promotion de manifestations culturelles ou artisanales dans le Fonsadais. Elle organise chaque année un salon VINS & SAVEURS en novembre et un salon dédié à l'Artisanat et aux Métiers d'Art en mars - 06 86 70 41 34 - orelilou@aol.com
- **A.J.R.I.F.** : association de jeux de rôle de l'intercommunalité du fronsadais - 06 66 65 10 46
- **A.S.A.** : association syndicale autorisée - 06 11 91 92 93
- **CindElla** : promotion et valorisation de l'artisanat local - 06 50 40 28 01
- **Comité des Fêtes** : organisation de lotos, voyages, repas - 06 67 42 14 12
- **E.E.C.L.A.** : épanouissement et bien-être - 06 28 79 30 54
- **F.N.A.C.A.** : fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - 05 57 84 41 62
- **Les mélodies bleues** : association composée de 3 auteurs-compositeurs Irina, Hélène et Jean qui créent des textes et des mélodies inédits qui se produisent en tous lieux pour les amateurs de chansons à texte - 06 03 22 52 77
- **Les P'tits Lugonnais** : organisation d'événements dont les bénéfices sont reversés à l'école - 06 28 96 49 63
- **Lugon en Arc En Ciel** : l'association organise des animations culturelles en milieu rural, notamment des soirées théâtrales, une fête de la musique et un concert de chansons françaises avec des auteurs compositeurs locaux. Site internet : lugon en arc en ciel ou Facebook de Pierre Moulinier
- **Mouv'à Lugon** : éveil à la danse pour les 4-6 ans, modern-jazz pour les 7-12 ans, cours de yoga multi-styles, dynamique et de mobilité. Plus d'informations pas sms au 06 13 91 47 93
- **Sauvegarde de la vie de l'église** : l'association a pour but, en partenariat avec la mairie, d'entretenir l'église de Lugon. Différentes animations et manifestations culturelles sont proposées - 06 08 25 71 79

Les salles municipales

Location salle des fêtes :

Capacité : 200 personnes

Location au week-end (tarif indicatif en attente de validation du conseil municipal du 12 janvier)

- Tarif pour les lugonnais : 450€ en été et 500€ en hiver
- Tarif pour les non lugonnais : 800€ en été et 900€ en hiver

Location salle des associations :

Capacité : 40 personnes

Location au week-end

- Tarif pour les lugonnais : 80€
- Tarif pour les non lugonnais : 150€